

Sport et Défense : des valeurs qui rassemblent

Le monde militaire et le domaine du sport partagent des valeurs communes : le courage moral et physique, le goût de l'effort et du dépassement de soi, l'esprit de discipline dans la préparation et l'entraînement, le sens de l'honneur et la défense des couleurs de la Nation, la loyauté, la fierté d'appartenir à une équipe et le sens du collectif.



52^e championnat du monde de ski militaire



Emilie Fer médaille d'argent aux JO de Londres



Vancouver 2010

Vincent Jay, Martin Fourcade, Sandrine Bailly



Sochi slalom géant

Steve Missillier médaille d'argent

Les sportifs de haut niveau de la Défense

Le sport de haut niveau incarne la réussite mais aussi le rêve. Plus qu'une passion ou qu'un choix de métier, il est synonyme de plusieurs années d'entraînement, d'efforts mais aussi de sacrifices et de renoncements. Le ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Défense jouent un rôle essentiel dans l'organisation du sport de haut-niveau. Ainsi, une partie des spor-

tifs (les autres étant liés aux Douanes) sont regroupés sous l'appellation de « sportifs de haut niveau de la Défense » (SHND). Ils représentent les Armées, tout au long de l'année, dans les différentes compétitions nationales et internationales, soit au sein d'équipes constituées, soit à titre individuel, et cela dans 27 disciplines différentes.

Au sein du ministère de la Défense, on

« Etre sportif demande de mener une vie à part, une vie différente de celle des autres le temps d'une carrière. » (Extrait de l'interview de Sandrine Bailly, biathlète, réalisée par « Ski-nordique.net » en janvier 2006).

Sandrine Bailly fut, en particulier, en relais, médaille de bronze aux J.O de Turin (2006) et d'argent à ceux de Vancouver (2010).

compte environ 180 sportifs de haut-niveau de la Défense. Militaires ou civils, ces hommes et ces femmes conjuguent carrières sportives et professionnelles. Ils servent de modèle aux Armées pour, en interne, promouvoir la pratique du sport, essentielle au métier de militaire. Ces sportifs représentent également la Défense et ses valeurs dans la société civile, devenant le trait d'union entre l'Armée et la Nation.

Le 8 avril 2003, le ministre de la Défense et le ministre des Sports ont signé un ac-

cord cadre pour le développement du sport de haut niveau et du sport de masse au sein des armées. Cet accord-cadre définit la création de 80 postes de SHND militaires répartis dans les 6 équipes de France militaires dites « structurées » et de 10 postes de SHND agents civils sous contrat. Ces 90 athlètes appelés SHND1 sont inscrits sur la liste de haut-niveau du ministère des Sports.

Par ailleurs, les sportifs militaires possédant un haut niveau dans certains sports peuvent, avec l'appui de leur unité,



Florent Manaudou aux JO 2012



Duathlon championnat de France



Caroline Ladagnous



Equipe de France militaire de parachutisme



Equipe militaire de voile



52^e championnat du monde de ski militaire - Finlande



CO équipe de France militaire



Equipe de France militaire de course d'orientation

mener de front leurs carrières sportive et militaire. Ce sont les SHND dits « hors-structures ». Ils sont également inscrits sur les listes du ministère des Sports et appelés SHND2.

Ce dispositif global consacre un partenariat historique fort entre les deux ministères. Il témoigne de l'attachement des Armées à la promotion active du sport de haut niveau et fait l'objet d'un travail étroitement mené avec les fédérations sportives nationales qui se matérialise par de nombreux échanges : commissions na-

tionales militaires (CNM) et commissions annuelles d'évaluation du partenariat (CAEP).

Les Armées et la Gendarmerie nationale se sont vues confier, en fonction de leurs spécificités, la responsabilité d'une ou plusieurs disciplines sportives, ancrées dans la tradition militaire :

- armée de Terre : ski, équitation, triathlon ;
- armée de l'Air : parachutisme ;
- Marine nationale : voile ;
- Gendarmerie : athlétisme, tir.

Un zoom sur l'armée de Terre

Pour la suite de ce court dossier, nous nous intéresserons à l'armée de Terre et à trois des disciplines qu'elle regroupe : le ski de fond, le ski alpin et le biathlon, de même qu'à deux écoles concernées par ces disciplines.

L'école française militaire de ski (EFMS) :

Elle compte une vingtaine de sportifs sous contrat. Créée en 1967, située au sein de l'école militaire de haute montagne (EMHM), l'EFMS est localisée à Chamonix.

D'un côté, l'EFMS contribue au rayonnement de l'armée de Terre à travers les différents résultats obtenus lors des diverses compétitions internationales (coupe du monde, championnats du monde, Jeux Olympiques) et de l'autre, l'armée de

Terre joue un rôle essentiel en permettant aux sportifs de concilier vie professionnelle et vie sportive dans les meilleures conditions. En effet, ceux-ci peuvent s'entraîner et faire de la compétition en ayant un contrat professionnel, un revenu et un statut. De plus, s'ils le souhaitent, les SHND, peuvent préparer leur projet professionnel post-sportif, c'est-à-dire leur reconversion en étant soutenus et aidés. Les sportifs candidats ne sont acceptés au sein du groupe SHND qu'après délibération d'une commission mixte, fédération française de ski (FFS) et commissariat aux sports militaires. Ils signent alors un contrat au terme duquel ils s'engagent à respecter un certain nombre de règles concernant leur assiduité à la formation et aux compétitions et leur



Equipe de France de ski militaire



Sotchi : Duvillard et Boiteux, bronze relais 4x 10km



L'EMHM



Course d'orientation pour les jeunes à l'EMHM

"L'Armée m'apporte un soutien et un suivi permanent. Sans elle ma passion se résumerait à un loisir. Depuis 2004, je peux, grâce à elle, m'entraîner à plein temps (merci à Christian, Bernard et Sabine)." (Extrait du blog de Simon Fourcade, novembre 2007).

Simon Fourcade fut, entre autres titres, champion du monde en relais à Pyeongchang en 2009. Il est le frère du sergent Martin Fourcade qui, aux JO de Sotchi, a remporté deux médailles d'or (12,5 km poursuite et 20 km individuel) et une médaille d'argent en biathlon.

À Sotchi, sur 15 médailles françaises, 6 ont été remportées par des SHND.

comportement qui doit incarner l'esprit sportif : loyauté, fraternité, respect des valeurs humaines.

L'école militaire de haute-montagne (EMHM) :

Créée en 1932, ce fut la première école au monde à former des cadres de troupes de montagne. C'est en 1966 que le sigle EMHM voit le jour. En 2000, l'EMHM devient le pôle militaire d'excellence de la montagne et est reconnue comme telle au niveau international. En 70 ans, ce sont près de 50 000 stagiaires dont 1 800 étrangers représentant 28 nations qui ont franchi les portes de cette institution. L'EFMS a hérité de cette réputation. Les deux

écoles illustrent la forte volonté des Armées de participer à l'effort national au profit du sport de montagne et du sport de haut niveau.



Sotchi : podium militaire

Depuis les jeux olympiques d'Athènes, en 2004, les SHND ont remporté 14 médailles d'or, 10 médailles d'argent et 15 médailles de bronze.

L'armée renforce son engagement dans le sport

Le ministre de la défense a inauguré le 9 octobre 2014 les installations rénovées du **centre national des sports de la Défense (CNSD)** à Fontainebleau.

Le CNSD est un organisme interarmées placé sous l'autorité du chef d'état-major des Armées. Garant du maintien en condition opérationnelle des militaires, il

a pour mission, au niveau ministériel, de concevoir, animer, évaluer et conduire les études sur la pratique des activités physiques, militaires et sportives dans les armées. Il participe à l'élaboration de la réglementation générale du sport militaire. Il organise et coordonne les activités de sports équestres militaires et met en œuvre la formation du domaine entraîne-



Les installations extérieures du CNSD



Un gymnase du CNSD



L'équitation au CNSD

ment physique et sportif pour les trois armées et la Gendarmerie nationale.

Le CNSD regroupe deux formations historiques :

- **l'école interarmées des sports (EIS)** qui assure la formation des spécialistes d'entraînement physique militaire et sportif des trois armées et de la Gendarmerie nationale. Elle forme également les moniteurs et instructeurs aux techniques d'intervention opérationnelles rapprochées, aux techniques d'optimisation du potentiel et les spécialistes en sports de combat.

En 2013, a été créée en son sein une cellule « militaires blessés et sport » qui se consacre à la formation et à l'encadrement des militaires blessés.

- **le centre sportif d'équitation militaire (CSEM)** qui forme des officiers, sous-officiers et militaires du rang aux différents métiers du cheval (instructeurs d'équitation, chefs d'écuries, cavaliers soigneurs, maréchaux-ferrants). Il assure aussi le débouillage et la spécialisation des chevaux destinés aux sections équestres militaires.

Le CNSD est commandé par un officier général qui assume simultanément les fonctions de commissaire aux sports militaires et de délégué militaire départemental de Seine-et-Marne. Il s'agit actuellement du commissaire en chef de 1^{ère} classe Hervé Piccirillo qui fut arbitre de la fédération française de football de 1990 à 2012 et arbitre international.

Les investissements consentis à la rénovation du CNSD démontrent la place du

sport dans les armées, dans la formation des militaires, mais aussi en soutien au sport de haut niveau. Ce complexe, digne d'un petit INSEP¹, où s'entraîne l'élite du sport français, sert d'abord aux militaires. Ses installations flambant neuves servent également aux militaires blessés qui trouvent, grâce au sport, un moyen de se reconstruire sur le plan physique mais aussi moral. Des stages de sélection et de préparation physique pourront être organisés pour ceux qui font de la compétition, comme les participants aux **Invictus Games** de Londres en septembre 2014, destinés aux soldats et vétérans de guerre blessés.

Le CNSD est aussi le premier exemple de la mutualisation d'équipements sportifs entre le ministère de la Défense et la société civile. En effet, les militaires s'entraînent pendant les heures ouvrées et le grand public, les clubs sportifs de la ré-

gion, les fédérations sportives ainsi que les entreprises qui le souhaitent ont accès aux infrastructures sportives en soirée, les week-ends et durant les vacances à travers **Citésports**.

Dans un site historique, où quelques-unes des plus belles pages du sport tricolore se sont écrites, au sein de l'école interarmées des sports et de ses célèbres bataillons de Joinville et d'Antibes, une culture du haut niveau se perpétue avec l'entraînement quotidien de jeunes champions des pôles espoirs athlétisme, handball, course d'orientation et aviron.

En chiffres, le CNSD c'est :

- 47 formations différentes ;
- 58 stages d'une durée de 3 jours à un an ;
- 1 050 stagiaires par an, militaires, civils, français ou étrangers dont 40 à 45 en reconversion dans les métiers du sport ou de l'équitation ;
- 150 chevaux en formation.

1/ INSEP : institut national du sport, de l'expertise et de la performance situé dans le bois de Vincennes à Paris.



Un militaire aux JO paralympiques



La reconstruction par le sport

Mais les armées, à travers le sport, s'ouvrent vers le public le plus large. Depuis 10 ans, la commission armées-jeunesse du ministère de la Défense, organise, sur de nombreux sites militaires répartis à travers toute la France, les journées « Sport armées-jeunesse ». En 2014, elles ont eu lieu du 4 au 12 octobre.

L'objectif de ces journées est triple :

- rapprocher le milieu militaire de la société civile et, de ce fait, renforcer la relation entre les armées et la jeunesse ;
- rassembler la jeunesse autour des valeurs fédératrices du sport ;
- faire découvrir les infrastructures sportives militaires aux jeunes.

Ces journées s'adressent aux associations, établissements scolaires et universitaires, collectivités locales, unités et organismes militaires et connaissent un succès croissant.



Tir à l'arc chez les pompiers de Paris



Jean Hugo Hoarau au trail de la Réunion



Le cadre noir